

somme hier dans le moment, et je vais actuellement lui envoyer cette lettre qu'il adressera dans une des siennes à Madame sa mère laquelle vous la fera tenir, et mettra ordre à vous faire payer, si vous n'êtes déjà payé. Une autre fois pour éviter tout embarras souvenez vous de m'écrire lorsque le terme de l'échéance approchera, et de me marquer ce que je dois faire touchant ce payement afin que j'y satisfasse à point nommé. Quoique les billets de banque aient fort dérangé mes affaires et celles de la famille, j'espère cependant être par moi, ou par votre frère toujours en état de vous donner le secours promis. Vous ne me dites rien, comme les autres fois, de vos exercices à la prédication. Il me paroît néanmoins que les occasions n'auroient pas dû vous manquer d'acquérir de ce côté là quelque réputation dans le lieu où vous êtes et où l'on ne vous a jamais ouï. Vous m'en ferez savoir des nouvelles quand vous m'écrirez. Votre mère qui, comme je vous l'ai marqué, se porte mieux, se recommande à vos prières. Votre frère a beaucoup souffert d'un long et douloureux rhumatisme. Sa santé présentement est assez bonne. J'en dis autant de celle de sa femme et de son fils, ils vous saluent tous. Pour moi à mes yeux près qui dépérissent je suis en assez bonne disposition malgré l'âge de quatre-vingt-cinq ans où je viens d'entrer. Adieu, priez pour moi. Je vous embrasse et suis, mon cher fils, votre très affectionné père.

DE LA MONNOYE.

XIX

A Paris, le 8 octobre 1725.

On a eu trop bonne opinion de moi, mon cher fils, lorsqu'on m'a cru capable de renfermer en deux vers le détail que vous me marquez. Il vaudroit autant m'inviter à mettre la mer dans une coque de noix. L'un ne se pouvant non plus que l'autre, j'ai cru, dans cette multitude d'idées qu'on me proposoit, devoir m'arrêter aux deux principales ; savoir, à l'ancienneté du château rebâti, et aux embellissements qu'on y a faits¹. C'est ce que j'ai tâché d'exécuter dans le distique suivant :

Trausmissam instaurans ab avis GAKXERIU;; arceau
Reddidit liane validamque foris, intusque decoram.

Voilà ce que je soumetts au jugement des personnes qui vous ont engagé à m'écrire. Je souhaite pour leur satisfaction et pour mon bonheur que l'inscription ait de quoi leur plaire. J'ai fait ici vos recommandations. On vous en fait de réciproques, et l'on vous demande la continuation de vos bonnes prières, dans lesquelles je suis bien persuadé, mon cher fils, que vous n'oublierez pas votre très affectionné père.

DE LA MONNOYE.

¹ Le château d'Auxomie, qui date de Louis XII et de François I", mais qui fut restauré plusieurs fois, est-il l'objet (le ce distique? Peut être. Mais on ne saurait l'affirmer. Ou serait tenté de penser qu'il s'agit plutôt du château d'un particulier.